



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle d'ESAD, 6 mai 2019, Fribourg/Suisse

1. Accueil et bienvenue

Le président salue les 16 personnes et membres présents, les remercie de leur présence et ouvre la séance.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière AG du 21 mars 2018
4. Admission/démission de membres
5. Rapport d'activités 2018
6. Comptes 2018 et budget 2019
7. Rapport des vérificatrices des comptes
8. Vidéo : la vie quotidienne à la cantine scolaire
9. Elections :
 - a. des vérificateurs/trices des comptes
10. Divers

L'ordre du jour est approuvé.

3. PV de l'AG du 21 mars 2018

Le PV de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mars 2018 à Fribourg est approuvé.

4. Admission / démission de membres

Grâce à la nouvelle mouture des bulletins de versements, il est plus aisé de distinguer les membres cotisants et les donateurs. Tous les membres sont tacitement admis. Le comité se dit très satisfaits du fait que l'association compte sur le soutien de 59 membres cotisant.

5. Rapport d'activités 2018

M. Moussa commente oralement quelques points clés du rapport d'activité 2018 qui – après adoption par l'AG – sera publié sur le site Internet de l'association. Il souligne notamment l'engagement précieux et indispensable de bénévoles en Ethiopie: aussi bien à Dessie qu' Addis Abeba. Le bon déroulement des activités de la cantine a été source de grande satisfaction durant toute l'année écoulée.



La bonne marche des affaires permet la perspective d'élargir le cercle des bénéficiaires et d'intensifier l'accompagnement des enfants (dont certains sont scolairement très faibles).

Par contre, le refus par l'association Fribourg-Solidaire (dont ESAD fait partie) de la demande de contribution financière a été source de déception pour le comité. Il s'y ajoutait de l'incompréhension vu le fait que la décision n'était pas dûment motivée.

Le rapport d'activités 2018 est accepté avec applaudissement et remerciements aux comité et surtout à M. Moussa pour son engagement.

6. Comptes 2018 et budget 2019

M. Moussa commente les documents mis à disposition aux membres de l'assemblée. L'Etat du patrimoine au 31.12.2018 s'élève à CHF 25'664.10. Les comptes bouclent avec les recettes à hauteur de CHF 27'752.43 et des dépenses de CHF 16'404.93, avec un résultat de CHF 11'447.50.

Le budget 2019 prévoit des dépenses à hauteur de CHF 27'000.00 (qui tiennent compte d'un besoin accru de professionnalisation et de la décision stratégique d'élargir le cercle des bénéficiaires de la cantine).

Le président remarque qu'il est exceptionnel qu'une ONG boucle les comptes avec un bénéfice (n'ayant pas vocation à faire des bénéfices). Ce fait permet de maintenir des liquidités et d'élargir le cercle des bénéficiaires.

7. Rapport des vérificatrices des comptes

Madeleine Kobel donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes. Il conclut que :

- la comptabilité est tenue avec rigueur et exactitude
- les comptes sont accompagnés de toutes les pièces justificatives nécessaires
- le résultat de bouclage des comptes et l'état de la fortune correspondent à ce qui a été présenté, soit un résultat positif de CHF 11'447.50 et une somme au bilan de CHF 254'664.10

En conséquence, les vérificatrices proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'exercice 2018, d'en donner décharge au comité et de remercier le caissier pour son travail. Ce qui est fait à l'unanimité, avec acclamation et remerciements du président aux deux vérificatrices. Le budget 2019 est également adopté sans commentaires.

8. Vidéo

M. Moussa explique le « *making off* » de la vidéo, tourné par des jeunes étudiants d'une école de cinéma d'Addis Abeba. La diffusion de la vidéo est suivie d'applaudissements et remerciements. Grâce à cette vidéo, les membres de l'assemblée peuvent mieux se représenter le travail accompli en peu de temps et la belle tenue du projet, adapté à son environnement et fruit d'un vrai effort collectif – en Suisse et en Ethiopie.



9. Elections vérificateurs/trices des comptes

Elsbeth Flüeler et Madeleine Kobel se mettent à disposition pour un nouveau mandat. Elles sont élues avec applaudissements et des mots de remerciements du président.

10. Divers

Une page Facebook est désormais ouverte. Tous les membres cotisants ainsi que les donateurs recevront un courriel leur invitant à consulter la vidéo sur le site Internet de l'association.

L'assemblée se termine par applaudissements et remerciements.
L'échange se poursuit autour d'un repas éthiopien.

Fribourg, 16 mai 2019 / K. Karlen